



République Française
Département du Doubs
Arrondissement de Montbéliard

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 25 janvier 2024

2024-01-05

Evolution du règlement d'intervention économique de la CC2VV
(Complément à la délibération n° 2023-12-03 du 07/12/2023)

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75
Nombre de délégués titulaires présents : 42 *(dont suppléés : 2)*
Nombre de délégués titulaires absents : 33 *(dont représentés : 4)*

Votants : 46

Le 25 janvier 2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni à la salle des fêtes de Pays-de-Clerval (25340), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 19 janvier 2024.

PRESENTS :

Bruno BEAUDREY (*Etrappe*), Nathalie BELZ (*L'Isle sur le Doubs*), Raymond BOBY (*Bournois*), Claude BOURIOT (*L'Isle sur le Doubs*), Jacky BOUVARD (*Trouvans*), Christophe BOUVIER (*Médière*), Claude COURGEY (*Rougemont*), Joseph CUENOT (*Mésandans*), Christian DROUVOT (*Saint-Georges-Armont*), Marc FARINE (*Roche-lès-Clerval*), Jeanne-Antide FELEZ (*Lanthenans*), Nathalie FRITSCH (*Rognon*), Alain GIRARDOT (*Gondenans-Montby*), Michel GONIN (*Viethorey*), Nicolas GRUNEISEN (*Cubry*), François HERMOSILLA (*Faimbe*), Claude HUEBER (*Onans*), Michaël HUGONIOT (*Arcey*), Chantal JACQUEMIN (*Arcey*), Philippe JANUEL (*Avilley*), Gérard JOUILLEROT (*Anteuil*), Michel LAURENT (*L'Isle sur le Doubs*), Martine LOHSE (*L'Isle sur le Doubs*), Martine MARQUIS (*Pays-de-Clerval*), Virginie MERCIOL (*Marvelise*), René MOREL (*Pays-de-Clerval*), Stéphanie PACCHIOLI (*L'Isle sur le Doubs*), Joëlle PAHIN (*L'Isle sur le Doubs*), Alain PASTEUR (*Arcey*), Frédérique PETITJEAN (*Branne*), Victorien PIEGELIN (*Gouhelans*), Alain ROTH (*L'Isle sur le Doubs*), Pierre RUPP (*Fontenelle-Montby*), Cyril SIMONIN (*Appenans*), Emmanuel SPADETTO (*Mondon*), Laurent TOURTIER (*L'Isle sur le Doubs*), Valérie ULMANN (*Arcey*), Francis USARBARRENA (*L'Isle sur le Doubs*), Jean-Claude VERMOT (*Pays de Clerval*), Marie-Pierre VERNAY (*Pompierre sur Doubs*).

ABSENTS EXCUSES :

Martine COLLERY (*Rougemont*), Thierry CHIERICI (*Tournans*), Georges CONTEJEAN (*Geney*), Marc-André DODIVERS (*Blussans*), Marie-Hélène EVRARD (*Tallans*), Pascal FALLOT (*Rang*), Catherine LAIGNEAU (*Désandans*), Thierry SALVI (*Rougemont*)

ABSENTS SUPPLEES :

Marie-Odile BONDENET (*Accolans*), représentée par son suppléant Guy SAINTVOIRIN ; Edwige GARRESSUS (*Hyémondans*), représentée par son suppléant Benoît CUENOT.

ABSENTS REPRESENTES :

Pierre FILET (*Montagney-Servigney*), pouvoir à Emmanuel SPADETTO ; Marie-Blanche PERNOT (*Blussangeaux*), pouvoir à Christophe BOUVIER ; Marcel SALLES (*Anteuil*), pouvoir à Gérard JOUILLEROT ; Victor ZUAN (*Abbenans*), pouvoir à Jacky BOUVARD.

ABSENTS :

André BOUVERET (*Huanne-Montmartin*), Christophe CATALA (*Cubrial*), Alexandre CHAILLET (*Montussaint*), Albéric CHOPARD (*Soye*), Sylvain DUBOIS (*Romain*), Séverine DUCROUX (*Rougemont*), Christophe DUPONT (*Arcey*), Michel EUVRARD (*Fontaine-lès-Clerval*), Olivier FAIVRE-PIERRET (*Gondenans les Moulins*), Georges GARNIER (*Pays de Clerval*), Annie GROSJEAN (*Nans*), Emmanuelle LAVILLE (*Uzelle*), Danièle NEVERS (*Cuse et Adrisans*), Nathalie PARENT (*Sourans*), Philippe PARPANDET (*Mancenans*), André PARROT (*Désandans*), Pierre PEGEOT (*La Prétière*), Marie-Sophie POFILET (*L'Isle sur le Doubs*), Serge TAILLARD (*L'Hôpital Saint Lieffroy*), Jean-Pierre VAILLET (*Puessans*), Fabrice VRILLACQ (*Gémonval*).

SECRETAIRE DE SEANCE :

Cyril SIMONIN

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2024-01-04

Evolution du règlement d'intervention économique de la CC2VV
(Complément à la délibération n° 2023-12-03 du 07/12/2023)

Rappel du contexte :

Martine MARQUIS, vice-Présidente en charge de la santé, rappelle que le conseil communautaire s'est prononcé sur l'évolution du Règlement d'intervention économique de la CC2VV, en décembre 2023, en instituant la mise en place d'une aide d'un montant de 10.000 € pour soutenir les futures installations de médecins sur le territoire intercommunal.

Elle indique qu'il est nécessaire aujourd'hui de préciser 2 points pour l'octroi de cette aide à l'installation et de modifier en conséquence la fiche n° 3 du Règlement d'intervention économique de la CC2VV.

Proposition d'ajout à la fiche n° 3 du règlement d'intervention économique de la CC2VV « Professionnels de santé – Projet immobilier et aide à l'installation sur le territoire » :

Nature de l'aide :

En matière de fonctionnement

5^{ème} alinéa :

Cette aide à l'installation ne concerne pas les praticiens déjà installés sur le territoire de la CC2VV

Ajouts proposés : « ou ayant déjà exercé sur le territoire de la CC2VV »

« ayant déjà bénéficié d'une aide à l'installation »

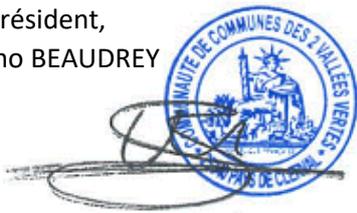
Après délibération, le conseil communautaire :

- ✓ **Valide les ajouts proposés au Règlement d'intervention économique de la CC2VV, tels que présentés en séance,**
- ✓ **Charge le Président de faire évoluer le Règlement d'intervention économique en conséquence**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.
Pour extrait conforme,

Le Président,
Bruno BEAUDREY



Délibération adoptée avec :

Voix pour : 46

Voix contre : 0

Abstention : 0